

15780/13

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 29 novembre 2013

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 29 novembre 2013

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail.

E 8893



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 19 novembre 2013
(OR. en)**

15780/13

SOC 901

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

DÉCISION DU CONSEIL

du ...

portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil du 18 juillet 1994 instituant une Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail¹, et notamment son article 8,

vu les listes de candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres, les organisations de travailleurs et les organisations d'employeurs,

vu les listes des membres titulaires et des membres suppléants du comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail,

¹ JO L 216 du 20.8.1994, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 22 novembre 2010¹, le Conseil a nommé les membres titulaires et les membres suppléants du conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail pour la période allant du 8 novembre 2010 au 7 novembre 2013.
- (2) Il y a lieu de nommer les membres titulaires et les membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail pour une période de trois ans,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ JO C 322 du 27.11.2010, p.3.

Article premier

Sont nommés membres titulaires et membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail pour la période se terminant le 7 novembre 2016:

I. REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Belgique	M. Jan BATEN	M ^{me} Véronique CRUTZEN
Bulgarie	M ^{me} Darina KONOVA	M ^{me} Vaska SEMERDZHIEVA
République tchèque	M. Jaroslav HLAVÍN	M ^{me} Anežka SIXTOVÁ
Danemark	M ^{me} Charlotte SKJOLDAGER	M ^{me} Annemarie KNUDSEN
Allemagne	M. Kai SCHÄFER	M ^{me} Ellen ZWINK
Estonie	M ^{me} Kristel PLANGI	M. Rein REISBERG
Irlande	M ^{me} Margaret LAWLOR	M ^{me} Paula GOUGH
Grèce	M. Antonios CHRISTODOULOU	M ^{me} Stamatia PISIMISI
Croatie	M. Zdravko MURATTI	M ^{me} Inga ŽIC
Espagne	M ^{me} María Dolores LIMÓN TAMÉS	M. Mario GRAU RÍOS
France	M ^{me} Sophie BARON	M. Olivier MEUNIER
Italie	M. Paolo ONELLI	M ^{me} Carla ANTONUCCI
Chypre	M. Anastassios YIANNAKI	M. Aristodemos ECONOMIDES
Lettonie	M. Renārs LŪSIS	M ^{me} Jolanta GEDUŠA
Lituanie	M ^{me} Aldona SABAITIENĖ	M ^{me} Vilija KONDROTIENĖ
Luxembourg	M. Robert HUBERTY	M. Raoul SCHMIDT
Hongrie		
Malte	M. Mark GAUCI	M. Vincent ATTARD

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Pays-Bas	M. Rob TRIEMSTRA	M. Martin G. DEN HELD
Autriche	M ^{me} Gertrud BREINDL	M ^{me} Anna RITZBERGER-MOSER
Pologne	M ^{me} Danuta KORADECKA	M. Daniel Andrzej PODGÓRSKI
Portugal	M. António SANTOS	M. Carlos PEREIRA
Roumanie	M. Nicolae VOINOIU	M. Marian TĂNASE
Slovénie	M ^{me} Tatjana PETRIČEK	M. Jože HAUKO
Slovaquie	M ^{me} Laurencia JANČUROVÁ	M ^{me} Eleonóra FABIÁNOVÁ
Finlande	M. Leo SUOMAA	M. Wiking HUSBERG
Suède	M. Mikael SJÖBERG	M. Per EWALDSSON
Royaume-Uni	M. Clive FLEMING	M. Stuart BRISTOW

II. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DE TRAVAILLEURS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Belgique	M. François PHILIPS	M. Herman FONCK
Bulgarie	M. Aleksander ZAGOROV	M. Ivan KOKALOV
République tchèque	M. Miroslav KOSINA	M ^{me} Radka SOKOLOVÁ
Danemark	M. Jan KAHR FREDERIKSEN	M. Stephan AGGER
Allemagne		
Estonie		M ^{me} Aija MAASIKAS
Irlande	M. Sylvester CRONIN	M ^{me} Esther LYNCH
Grèce	M. Andreas STOIMENIDIS	M. Ioannis ADAMAKIS
Croatie	M ^{me} Gordana PALAJSA	M. Marko PALADA
Espagne	M. Pedro J. LINARES	M ^{me} Marisa RUFINO
France		
Italie	M. Marco LUPI	M. Sebastiano CALLERI
Chypre		
Lettonie	M. Ziedonis ANTAPSONS	M. Mārtiņš PUŽULS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Lituanie		
Luxembourg	M. Serge SCHIMOFF	M. Marcel GOEREND
Hongrie	M. Károly GYÖRGY	M. Szilárd SOMLAI
Malte	M. Anthony CASARU	M. Joseph CARABOTT
Pays-Bas	M. H. VAN STEENBERGEN	M ^{me} Sonja BALJEU
Autriche	M ^{me} Julia NEDJELIK-LISCHKA	M. Alexander HEIDER
Pologne	M. Dariusz GOC	M ^{me} Marzena FLIS
Portugal		M. Fernando José MACHADO GOMES
Roumanie	M. Corneliu CONSTANTINOAIA	M. Adrian CLIPUI
Slovénie		
Slovaquie	M. Bohuslav BENDÍK	M. Alexander ŤAŽÍK
Finlande	M. Erkki AUVINEN	M ^{me} Paula ILVESKIVI
Suède	M. Christina JÄRNSTEDT	
Royaume-Uni	M. Hugh ROBERTSON	

III. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Belgique	M. Kris DE MEESTER	M. Thierry VANMOL
Bulgarie	M. Georgi STOEV	
République tchèque	M. Karel PETRŽELKA	M. Martin RÖHRICH
Danemark		
Allemagne	M. Eckhard METZE	M. Stefan ENGEL
Estonie	M. Marek SEPP	M ^{me} Marju PEÄRNBERG
Irlande	M ^{me} Theresa DOYLE	M. Carl ANDERS
Grèce	M. Christos KAVALOPOULOS	M. Pavlos KYRIAKONGONAS
Croatie	M. Nenad SEIFERT	M ^{me} Admira RIBIČIĆ
Espagne	M ^{me} Marina GORDON ORTIZ	

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
France		
Italie	M ^{me} Fabiola LEUZZI	
Chypre	M. Polyvios POLYVIOU	M. Emilios MICHAEL
Lettonie		
Lituanie		
Luxembourg	M. François ENGELS	M. Pierre BLAISE
Hongrie		
Malte		
Pays-Bas	M. W.M.J.M. VAN MIERLO	M. R. VAN BEEK
Autriche	M ^{me} Christa SCHWENG	M ^{me} Julia ENZELSBERGER
Pologne		
Portugal	M. Manuel Marcelino PENA COSTA	M. Luís HENRIQUE
Roumanie	M. Ovidiu NICOLESCU	M. Octavian Alexandru BOJAN
Slovénie	M. Igor ANTAUER	
Slovaquie	M. Róbert MEITNER	
Finlande	M. Jan SCHUGK	M. Rauno TOIVONEN
Suède	M ^{me} Bodil MELLBLOM	M ^{me} Cecilia ANDERSSON
Royaume-Uni	M ^{me} Lena TOCHTERMANN	M ^{me} Hannah MURPHY

Article 2

Le Conseil procédera ultérieurement à la nomination des membres titulaires et des membres suppléants non encore désignés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à

Par le Conseil

Le président
